



BALLET DIVERTIMENTO

ÉCOLE ET CENTRE CHORÉGRAPHIQUE

HORAIRE

PROGRAMME JEUNESSE

Du 4 septembre 2018 au 8 juin 2019

BALLET / FLAMENCO / ATELIER CHORÉGRAPHIQUE / CECCHETTI

HORAIRE DES CLASSES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
BALLET					
NOUVEAU COURS Initiation (3-4 ans)					10 h 30 – 11 h 15 Paola Rodriguez
Pré-Ballet 1 (4-5 ans)					11 h 15– 12 h Paola Rodriguez
Pré-Ballet 2 (5-6 ans)					12 h – 13 h Paola Rodriguez
Débutant 1 (6-7 ans)					9 h 30 – 10 h 30 Paola Rodriguez
Débutant 2 (7-8 ans)					11 h 30 – 12 h 30 Liliana Pérez
Élémentaire 1 (8-9 ans)					12 h 30 – 14 h Carol Lanctôt
Élémentaire 2 (9-10 ans)					11 h – 12 h 30 Carol Lanctôt
Élémentaire-Intermédiaire 2 (10-11 ans)		17 h 30 – 19 h Carol Lanctôt			9 h 30 – 11 h Carol Lanctôt
Intermédiaire-Avancé 2 (12-16 ans)	17 h 15 – 19 h Liliana Pérez 19 h – 19 h 30 Pointes ou variations				9 h 30 – 11 h Liliana Pérez 11 h – 11 h 30 Pointes ou variations
Avancé (16 et plus)		17 h 30 – 19 h Liliana Pérez 19 h – 19 h 30 Pointes ou variations		17 h 30 – 19 h Liliana Pérez 19 h – 19 h 30 Pointes ou variations	12 h 30 – 14 h Zaylin Lopez 14 h – 14 h 30 Pointes ou variations
HORAIRE DES CLASSE				 VENDREDI	
CECCHETTI (8-10 ans)				Carol Lanctôt 16 h30-18 h	
TROUPE JUNIOR BD					
ATELIER CHORÉGRAPHIQUE Pour les élèves de niveau avancé en ballet			17h 30 – 19 h Caroline Namts		
FLAMENCO					
Intermédiaire 1 (11-14 ans)		18 h – 19 h Marie Parisella			
Intermédiaire-avancé 2 (14-17 ans)		19 h – 20 h Marie Parisella			
Élite (17 et plus)		19 h 30 – 20 h 30 Marie Parisella			

Un minimum de cinq (5) personnes est nécessaire pour l'ouverture d'une classe.

Âge approximatif: classement en fonction du progrès et du développement

Horaire modifiable sans préavis

Classes ouvertes: du lundi 17 décembre au samedi 22 décembre 2018

Générale pour le spectacle de fin d'année: samedi 1 juin 2019

Spectacle de fin d'année: dimanche 2 juin 2019

Classes ouvertes et remise des attestations: du lundi 3 juin au samedi 8 juin 2019



BALLET DIVERTIMENTO

ÉCOLE ET CENTRE CHORÉGRAPHIQUE

* TARIFS ET CONDITIONS (De septembre à juin)

DISCIPLINES	DURÉE DES CLASSES	1 X SEM	2 X SEM	3 X SEM
BALLET				
INITIATION	45 min	541.50 \$		
PRÉ-BALLET 1	45 min	541.50 \$		
PRÉ-BALLET 2	1 h	722 \$		
DÉBUTANT 1	1 h	722 \$		
DÉBUTANT 2	1 h	722 \$		
ÉLÉMENTAIRE 1	1 h 30	1 083 \$		
ÉLÉMENTAIRE 2	1 h 30	1 083 \$		
ÉLÉMENTAIRE-INTERMÉDIAIRE 2	1 h 30	1 083 \$	1 938 \$	
INTERMÉDIAIRE-AVANCÉ 2	2 h	1 444 \$	2 584 \$	
AVANCÉ	2 h	1 444 \$	2 584 \$	3 420 \$
CECCHETTI	1 h 30	675 \$		
FLAMENCO	1 h	570 \$		
TROUPE JUNIOR BD	1 h 30	570 \$		

* Frais d'inscription : 50 \$ (incluant la location du costume du spectacle de fin d'année)

* Les tarifs sont calculés sur une base annuelle de **38 semaines**

CONDITIONS

- Frais d'inscription :** Les frais d'inscription de 50 \$ couvrent une période d'un an, du début de septembre à la fin du mois d'août et sont non remboursables. Ils doivent être payés au plus tard avant la deuxième classe. Tous les élèves doivent payer les frais d'inscription. Famille de deux enfants et plus : Dans les cas de familles avec deux enfants ou plus, les frais d'inscription sont de 60 \$ par famille. Les frais de cours sont calculés comme suit :
 - Le premier enfant doit payer le plein tarif (le premier enfant étant celui qui paie les frais de cours les plus élevés)
 - 25% de rabais pour le deuxième enfant d'une même famille. Le rabais doit être calculé sur le montant le plus bas des deux.
 - 30% de rabais pour le troisième enfant d'une même famille. Le rabais doit être calculé sur le montant le plus bas des trois.
 - 35% de rabais pour le quatrième enfant d'une même famille. Le rabais doit être calculé sur le montant le plus bas des quatre.
- Remboursement :** Pour obtenir un remboursement en partie ou en totalité, l'élève ou le parent doit communiquer par écrit avec le personnel administratif de Ballet Divertimento pour s'assurer que le dossier soit fermé officiellement. La date de réception de l'avis sera considérée comme la date officielle d'arrêt de cours. Il obtiendra un remboursement des frais de cours au prorata des cours suivis moins une indemnité représentant 10% du prix des cours non suivis jusqu'à un maximum de 50 \$ (article 195 de R.S.Q. chapitre P-40.1 de la Loi sur la Protection du Consommateur). Un chèque sera posté dans les deux (2) semaines suivant la demande. L'élève qui annulera son inscription avant la première journée de classe recevra un remboursement complet des frais payés à l'exception des frais d'inscription. Dans tous les cas, les frais d'inscription sont non remboursables. Ballet Divertimento se réserve le droit de retirer de l'école tout élève qui a un mois de retard dans le paiement de ses frais de cours. Nous demandons aux parents d'encourager leur enfant à suivre au moins quatre classes avant d'abandonner puisqu'il est reconnu que l'enfant a souvent besoin de cette période de temps avant de s'adapter à une nouvelle situation.
- Chèques retournés :** Une pénalité de 25,00\$ sera exigée pour tout chèque retourné à nos bureaux pour insuffisance de fonds. Le paiement de remplacement devra être fait en argent comptant ou sous forme de chèque certifié ou de mandat bancaire.
- Objets perdus :** Ballet Divertimento n'est pas responsable des objets perdus ou volés. Pour plus de sécurité, l'élève doit apporter tout objet de valeur avec lui (elle) dans le studio et demeurer vigilant.
- Inscription tardive :** L'élève qui s'inscrit tardivement à un cours par session verra les cours non suivis déduits du tarif, à l'exception des deux premières semaines qui ne sont pas remboursables.